

Délivré en extension du Procès Verbal de Classement d'origine n° P186337 – DE/1

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 14 novembre 2018

N° P186337 - DEC/2

Matériau présenté par : SAINT CLAIR TEXTILES
415 avenue de Savoie
38110 Saint-Clair-de-la-Tour
France

Marque commerciale : B8xxx - C8xxx - D8xxx - G8xxx - P8xxx - S8xxx - T01xx
Zebra 670

Description sommaire :

Composition globale : Toile polyester enduite sur les deux faces de PVC ignifugé dans la masse.

Utilisation : Toile pour petit chapiteau, camping, Jeu pour enfant, tapis de sport, banderolle, applications spéciales et structures

Masse : (650 ± 65) g/m²

Epaisseur : (0,500 ± 0,050) mm

Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P186337 - DE/1 du 14 novembre 2018 16 novembre 2020

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement :

M2

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P186337 - DE/1. Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page

Trappes, le 13 novembre 2020



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

522 R 0900-05 Rév.E